

Résultat de marché

Département(s) de publication : 94
Annonce No 15-191497

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, F-94220 Charenton-le-Pont. E-mail : marchespublics@charenton.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

mise en sécurité intrusion des bâtiments communaux.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°01 Services d'entretien et de réparation.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : divers bâtiments de la ville de Charenton le Pont, 94220 Charenton-le-Pont.

Code NUTS **FR107**.

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

le marché a pour objet la mise en sécurité des bâtiments communaux. Pour le lot 1, Maintenance et télémaintenance des alarmes anti-intrusion, le prix est forfaitaire pour la maintenance et télémaintenance préventive et unitaire pour la maintenance corrective. Pour le lot 2, Télésurveillance et télésécurité, le prix est forfaitaire pour l'abonnement à la télésurveillance, pour la gestion des clefs et unitaire pour les interventions sur site. Le marché doit être regardé comme un accord-cadre au sens du droit communautaire. Pour le lot n°1, pour la maintenance corrective, le montant total des commandes du marché sont compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit : seuil minimum 8 000,00 euros (H.T.) ; seuil maximum 50 000,00 euros (H.T.) pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction. Pour le lot n°2, pour les interventions sur site, le montant total des commandes du marché sont compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit : seuil minimum 6 000,00 euros (H.T.) ; seuil maximum 50 000,00 euros (H.T.) pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour la période de reconduction. Les marchés sont conclus pour 1 période de 24 mois à compter de la notification du contrat. Ils sont reconductibles pour 1 période de 24 mois. Leur durée maximale est de 48 mois. Par ailleurs, aucune option, au sens du droit national, n'est envisagée au titre de la consultation. Il existe une option au sens du droit communautaire, à savoir d'éventuels achats susceptibles d'être effectués dans le cadre d'une éventuelle reconduction de 24 mois, d'éventuels avenants ou de marchés complémentaires, conclu sans nouvelle mise en concurrence.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

50800000.

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. lot 2 : valeur technique. Pondération : 40.
2. lot : valeur technique : méthodologie de la société pour assurer la télésurveillance et télésécurité des bâtiments de la commune : descriptif de la gestion des clefs et déclenchement des interventions sur site. Pondération : 20.
3. lot : valeur technique : délais moyens d'intervention sur site. Pondération : 20.
4. lot 2 : prix des prestations. Pondération : 60.
5. lot : prix des prestations : le forfait abonnement à la télésurveillance/télésécurité. Pondération : 20.
6. lot : prix des prestations : le forfait de gestion des clefs. Pondération : 20.
7. lot 1 : valeur technique. Pondération : 40.
8. lot 1 : valeur technique : méthodologie d'intervention pour assurer la visite annuelle en maintenance préventive, pour les dépannages et les réparations, le fonctionnement de l'astreinte. Pondération : 15.
9. lot 1 : valeur technique : moyens humains spécifiquement mis à disposition pour l'exécution de ce contrat et les qualifications de ce personnel. Pondération : 13.
10. lot 1 : valeur technique : délais d'intervention moyens pour les dépannages, réparations et dans le cadre de l'astreinte. Pondération : 12.
11. lot 1 : prix des prestations. Pondération : 60.
12. lot 1 : prix des prestations : la décomposition des prix globale et forfaitaire pour le préventif. Pondération : 30.
13. lot 1 : prix des prestations : les bordereaux des prix unitaires pour les prestations correctives. Pondération : 30.
14. lot 2 : valeur technique. Pondération : 40.
15. lot 2 : prix des prestations. Pondération : 60.
16. lot 2 : prix des prestations : le coût des interventions sur site. Pondération : 20.

IV.2.2) Enchère électronique :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Oui.

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2015/S 142-261999 du 25/07/2015.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ n° : AO150501

LOT n° : 1

INTITULÉ : Maintenance et télémaintenance

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

22 décembre 2015

V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 0

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

IDEX ENERGIES, Parc Siilic Paris nord 2 33 rue des Vanesses CS 53412 Villepinte, F-95944 Roissy-Charles de Gaulle Cedex.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 13 538,40 euros. Hors TVA.

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre de mois : 24.

V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : Oui.

MARCHÉ n° : AO150502

LOT n° : 2

INTITULÉ : Télésurveillance et télésécurité

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

21 décembre 2015

V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 0

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

STANLEY SECURITY France, 45 Boulevard Paul Vaillant Couturier, F-94200 Ivry-sur-Seine.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

MARCHÉ n° : AO150502

LOT n° : 2

INTITULÉ : Télésurveillance et télésécurité

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 560,00 euros. Hors TVA.

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre de mois : 24.

V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : Oui.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le marché public est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton-Le-Pont, service des marchés publics, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis. En outre, le montant du marché se décompose comme suit : lot n°1 1. Montant forfaitaire (sur 24 mois) pour la maintenance préventive : 13538,40 euros (H.T.) ; 2. Montant unitaire pour la maintenance corrective (sur 24 mois) : minimum et maximum : Minimum : 8 000 euros (H.T.) / Maximum : 50 000 euros (H.T.) ; Lot n°2 1. Montant forfaitaire (sur 24 mois) pour la maintenance préventive : 560,00 euros (H.T.) ; 2. Montant unitaire pour la maintenance corrective (sur 24 mois): minimum et maximum : Minimum : 6 000 euros (H.T.) / Maximum : 50 000 euros (H.T.).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 décembre 2015.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 15-112921, mise en ligne le 22 juillet 2015

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex.

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

22 décembre 2015.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **AO1505**

Libellé de la facture : Commune de Charenton-le-Pont Direction des Finances 48 Paris, F-94220 Charenton-le-Pont.

Siret : 21940018100018

Classe de profil : Commune

Délai de mise en ligne :

Classification des produits :

- Equipements de radio, télévision et communication
- Services fournis principalement aux entreprises